

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 81 (2009)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VISITEZ NOTRE OENOTHÈQUE POUR DÉCOUVRIR UN CHOIX DE 500 VINS DU MONDE ENTIER.



VISIT
TASTE
MEET !



Vente directe, visites de cave,
organisation d'événements de 5 à 200 personnes.

www.giroud-vins.ch

Open 7/7 - 11h00 - 20h00
ROUTE DE NENDAZ 1/SION

coopératives et aux coopérateurs, mise à disposition de terrains en droit de superficie. En complément est venue s'ajouter la loi pour la construction de logements d'utilité publique LUP du 24 mai 2007. Le protocole d'accord avec les partenaires sociaux, à l'origine de la loi, se fonda sur quatre principes: 1) l'assouplissement des règles en zone de développement – ou abrogation de la règle voulant que l'on construise au moins 2/3 de logements sociaux en zone de développement; 2) la constitution d'un socle permanent de logements d'utilité publique (LUP) à hauteur de 15% du parc locatif en 10 ans, soit 30 000 logements, grâce à un crédit de 30 millions par année; 3) le développement des coopératives et de l'accès à la propriété

privée; 4) le maintien des aides financières personnalisées (allocation de logement).

En 2009, le Grand Conseil a adopté une nouvelle mouture LUP, qui porte l'objectif du parc LUP à 20% de l'ensemble du parc locatif et met à disposition 35 millions par année, avec un bémol: désormais, aucun délai n'est prévu pour la réalisation du parc LUP...

D'après Philippe Favarger, le canton, la ville et les communes s'accordent sur l'objectif général de la politique du logement. «Sur la mise en pratique et en particulier la localisation de ces logements, les avis divergent évidemment.» Le directeur, en charge de la cellule de développement de projets, prédit aux LUP un avenir radieux si les MOP adhèrent aux critè-

res du logement d'utilité publique d'après le canton: le respect d'un taux d'effort (rapport entre le loyer brut et les revenus) et du taux d'occupation (rapport entre le nombre de personnes qui occupent le logement et le nombre de pièces). En 2008, les premiers logements construits selon la LUP sont sortis de terre: les 140 logements de La Tambourine, gérés par la Régie du Rhône. En outre, l'État a acquis 1500 logements à bas loyers de l'ex-Fondation de valorisation des actifs de la BCG. En comptant les logements d'ores et déjà considérés comme du LUP (5661 HBM, 73 HLM), on peut estimer le parc LUP du canton à environ 7400 unités aujourd'hui.

Mais pour Rémy Pagani, la nouvelle mouture LUP n'est pas la panacée,

PUBLICITÉ

Hypothèque?

Autant rénover mieux si c'est plus avantageux.

La Banque alternative BAS encourage, par des taux d'intérêt attrayants, la construction et la rénovation écologiques ainsi que les habitats sociaux. Sans limitation dans le temps et sur toute l'hypothèque.

Pour une véritable alternative:
021 319 91 00, contact@bas.ch, www.bas.ch

Bureaux à Olten, Lausanne, Zurich, Genève et Bellinzone

www.bas.ch



Banque alternative BAS
Représentation romande
Rue du Petit-Chêne 38
1001 Lausanne